

Département de
Seine-et-Marne

Commune de
Villeneuve-Saint-Denis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de Villeneuve-Saint-Denis

Séance du 2 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Peggy PHARISIEN, Maire.

Date de convocation

26/03/2024

Date d'affichage

26/03/2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 14

Présents : 9

Absents : 5

Pouvoirs : 4

Votants : 13

Membres présents : Michel BAZERBES, Philippe VANACKER, Philippe IMBERT, Olivier VICTORIEN DIT RICHARD, Patrick RAOULT, Sayah NEBBOU, Sabrina N'KOUKA ZOLA, Ba-Son PHAM

Membres absents excusés : Marc RABOT pouvoir à Michel BAZERBES
Danielle CZAINSKA pouvoir à Peggy PHARISIEN
Jimmy PETIT pouvoir à Philippe VANACKER
Catherine DESMAREST pouvoir à Patrick RAOULT

Membres absents : Isabelle MESBAH

Secrétaire de séance : Olivier VICTORIEN DIT RICHARD

N° 02/2024

OBJET : BUDGET – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2023

Réuni sous la Présidence de Madame Peggy PHARISIEN, Maire,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif et qui se présente comme suit :

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

2° **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **Déclare** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023, par le Receveur, visé et certifié conforme au Compte Administratif 2023 par l'Ordonnateur, **n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Accusé de réception en préfecture
077-217705102-20240402-02-2024-DE
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

ADOPTÉ PAR 11 VOIX POUR/2 ABSTENTIONS

Pour extrait certifié conforme,

En Mairie, le 4 avril 2024,

Le Maire,

Peggy PHARISIEN